TOURNOI NATIONAL B - ASTT HERBLAY 25 et 26 avril 2026

HOMOLOGUÉ SOUS LE N°XXX

RÈGLEMENT

Art.1 – Le club ASTT Herblay organise son tournoi national B homologué, samedi 25 avril et dimanche 26 avril 2026.

Art.2 – Le tournoi se déroulera au Gymnase des Beauregards 20 Chemin de la Croix de Bois, 95220 Herblay-sur-Seine sur 36 tables. Une buvette avec boissons et nourriture sera à la disposition des joueurs et des spectateurs.

Art.3 – Le gymnase ouvrira ses portes à 7H00 samedi et dimanche.

Les dernières finales se termineront aux alentours de minuit.

SAMEDI 25 AVRIL 2026

Places	72	72	72	72	72	72	128	16
Tableaux	A	B	C	D	E	F	K	M
Fin de pointage	08h00	9h00	10h00	11h00	12h00	14h00	15h00	17h00
Heure début	08h30	9h30	10h30	11h30	12h30	14h30	15h30	17h30
Classement	**699**	**1399**	**1999**	**999**	**1699**	**TS**	**Kill The Pro**	**Master**
Vainqueur	40 €	80 €	150 €	50 €	120 €	400 €	100 €	200 €
Finalistes	20 €	40 €	75 €	25 €	60 €	200 €	50 €	100 €
1/2 finale	10 €	20 €	35 €	10 €	30 €	100 €	25 €	50 €
1/4 finale	X	X	15	X	X	50	Lot	25 €

DIMANCHE 26 AVRIL 2026

Places	72	72	48	48	72	72	72	72
Tableaux	1	2	3	4	5	6	7	8
Fin de pointage	08h00	09h00	10h00	10h30	12h00	13h00	14h00	15h00
Heure début	08h30	09h30	10h30	11h00	12h30	13h30	14h30	15h30
Classement	**599**	**899**	**Féminin**	**Pou/Ben/Min <699**	**1799**	**1199**	**1300 > non num**	**1499**
Vainqueur	40 €	60 €	100 €	50€ (bon d'achat)	130 €	70 €	200 €	100 €
Finalistes	20 €	30 €	50 €	25€ (bon d'achat)	65 €	35 €	100 €	50 €
1/2 finale	10 €	15 €	25 €	15 €(bon d'achat)	30 €	15 €	50 €	25 €
1/4 finale	X	X	X	Lot	X	X	25 €	X

Art.4 – Le tournoi comportera les tableaux suivants :

LIEN INSCRIPTION TOURNOI (créer une page dédiée)

Art.5 – Les inscriptions en ligne pourront se faire jusqu'au vendredi 24 avril 2026 – 12H00 :

Les inscriptions pourront s'effectuer sur place le samedi 25 avril et le dimanche 26 avril 2026 dans la limite des places disponibles. **Attention, sans confirmation de notre part, votre inscription ne sera pas considérée comme étant validée.**

Art.6 – Seuls les joueurs ayant payé leurs engagements seront conservés dans les tableaux. Les joueurs ayant réservés une place en liste d'attente via le site du club devront régler leur tableau sur place après validation du juge arbitre si place disponible.

Le pointage débutera à partir de 07h30 jusqu'à 17h00 le samedi et de 07h30 jusqu'à 15h00 le dimanche.

Le forfait sera prononcé après l'heure de fin de pointage et/ou après le troisième appel.

Art.7 – Les matchs se dérouleront au meilleur des 5 manches.

Art.8 – Le tirage au sort aura lieu sur place, après le pointage de chaque tableau, sous la direction de M. Yannick VARENGO, juge arbitre officiel du tournoi, assisté de Mélanie PENEL, de M. Florian RENELEAU, spider officiel qui saisira les résultats sur SPID et du comité d'organisation.

Art.9 – Le premier tour se fera par poules de trois joueurs (sauf pour les tableaux K et M). Les deux premiers seront qualifiés dans le tableau final à élimination directe. Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification à la demande du juge arbitre.

Art.10 – Déroulement des tableaux spéciaux :

- Le tableau K (Kill the Pro) se jouera au meilleur d'une manche en 3pts. Le tableau commencera en 64e de finale avec élimination directe. En cas d'élimination d'un joueur « Pro » (4 meilleurs joueurs identifiés au début du tournoi), le vainqueur remportera un maillot sponsorisé de ce joueur.

- Le tableau officiel M (Master) se jouera au meilleur des 5 manches.

Il se composera de :

- **4 joueurs Pro DONIC identifiés**
- Des 10 joueurs les mieux classés (aux points officiels) du tableau Toutes Séries (tableau F)
- 2 joueurs du club organisateur ASTT Herblay

Le tableau sera organisé avec 4 poules de 4 joueurs, les 2 premiers de poules seront qualifiés pour la suite du tableau.

Art.11 – L'ASTT Herblay procédera à l'annonce micro des 16 qualifiés pour le tableau Masters. Le nom des joueurs pourra être utilisé par le club organisateur lors des différentes communications.

Art.12 – Tarifs des engagements par jour sont indiqués sur chaque tableau, 2 tableaux maximum par jour (hors tableaux K et M). Un 3e tableau est possible si le joueur est éliminé d'au moins un de ses 2 tableaux et en fonction des places disponibles restantes.

Art.13 – Le tournoi est doté de 4 270€ qui seront remis sous forme de chèques.

Pour les moins de 11 ans, les chèques et/ou chèques cadeaux seront libellés à l'ordre des parents ou du tuteur légal.

Art.14 – Les balles utilisées seront des Nittaku 3* NSD, en plastique de couleur blanche et fournies par le club organisateur.

Art.15 – Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'affaires personnelles. De plus, tout autre litige sera tranché par le J.A.3 et le comité organisateur.

Art.16 – Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés traditionnels FFTT possédant une licence 2025/2026 valide de la FFTT précisant la mention « certificat médical présenté » ou sous présentation d'un certificat médical le jour du tournoi, sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi. Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.

Art.17 – Droit à l'image

En participant au Tournoi National B de l'ASTT Herblay, chaque joueur, accompagnateur ou spectateur autorise expressément les organisateurs à prendre des photographies et/ou réaliser des vidéos durant la compétition.

Ces images pourront être utilisées, reproduites et publiées sur les supports de communication de l'ASTT Herblay (site internet, réseaux sociaux, affiches, presse locale, etc.), à des fins non commerciales et dans le seul but de promouvoir l'événement ou le tennis de table.

Toute personne souhaitant s'opposer à l'utilisation de son image devra en informer explicitement les organisateurs par écrit avant le début du tournoi.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à envoyer un mail à : tournoi@asttherblay.fr

ASTT Herblay Président : DUPUIS Sébastien